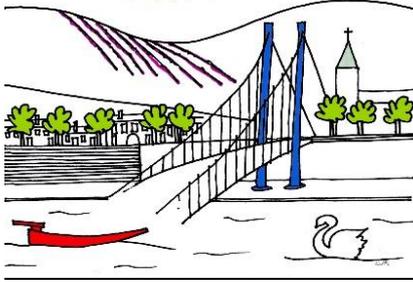


Penser Serrières autrement



**Monsieur le Maire
MAIRIE DE SERRIÈRES
15 AVENUE JEAN VERNET
07340 SERRIÈRES**

Serrières, le 16 mai 2022.

Objet : Projet d'un nouvel établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes.

Monsieur le Maire,

Nous avons pu lire, dans le compte rendu de la réunion du Conseil municipal du 13 avril 2022, que des discussions étaient en cours pour la construction d'un nouvel Ehpad dans le cadre de l'aménagement de la Côte de Vernat.

Face à l'augmentation, au niveau national, du nombre de personnes âgées dépendantes et au manque de lits dans ce type d'établissement, ce projet semble présenter un véritable intérêt.

Afin d'avoir un avis éclairé sur ce projet, nous souhaitons avoir quelques informations complémentaires :

- Qui sera le maître d'ouvrage ?
- Cet établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes sera-t-il public, privé associatif ou privé lucratif ?
- Comment sera-t-il financé ?
- Quel sera sa capacité d'accueil ?
- Une unité Alzheimer (Cantou) est-elle prévue ?
- Les voies d'accès sont-elles définies ?
- Que va devenir le Centre hospitalier (ex-hôpital local) de Serrières ?
- Le lotissement comptant plusieurs dizaines de maisons individuelles est-il toujours d'actualité ?
- Une commission municipale spécifique a-t-elle été créée pour la gestion de ce projet ?
- Une réunion de concertation avec la population serriéroise est-elle prévue ?

Page 1/2

PENSER SERRIÈRES AUTREMENT

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 et du décret du 16 août 1901 - N° W073007119

Siège Social : 179 quai Jules Roche – 07340 SERRIÈRES

Email : penser.serrieres.autrement@gmail.com – Blog : <https://psa07340.fr>

D'autre part, nous sommes parfaitement conscients de la rareté des terrains constructibles disponibles dans notre commune. Néanmoins, nous constatons que l'emplacement choisi pour l'installation de cet Ehpad ne présente pas les mêmes avantages que la localisation actuelle de l'établissement (centre village, proximité des commerces et des services, accès facile au quai Jules Roche Nord ainsi qu'au parc de la mairie, parking proche pour les visiteurs, etc.). Les résidents à mobilité réduite risquent vraiment de se sentir isolés.

Dans l'attente de votre réponse,

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de notre considération.

Le Président de « Penser Serrières Autrement »,
Jean-Claude Cicilien

